

Charte de l'école / collège La Providence

La Providence est un établissement scolaire privé indépendant, dit hors-contrat créé par des familles au service des familles.

Il regroupe une école maternelle, un cours élémentaire et un cours secondaire. Les valeurs de l'établissement sont celles du respect bienveillant et de la confiance mutuelle, dans un esprit catholique.

L'école La Providence a pour mission d'accueillir les enfants de toutes les familles en accord avec son projet pédagogique pour prolonger dans un cadre scolaire leur action d'instruction et d'éducation.

L'école La Providence a fait d'une parole de Don Bosco sa devise : « **Instruire dans la Joie !** »

Pour parvenir à son but, l'école La Providence s'engage sur des points concrets :

- **l'adhésion à la « Charte de Protection des mineurs »**, éditée par la Fondation pour l'Ecole ;
- **la sélection de ses enseignants** sur leur savoir-faire pédagogique, et l'exemplarité de leur conduite ;
- **la volonté d'accueillir tous les enfants**, filles et garçons, indépendamment de leur origine sociale ou de leur pratique religieuse, dans la mesure où leur famille adhère aux valeurs du projet pédagogique et à l'orientation catholique de l'école ;
- **le suivi personnalisé** rendu possible par des classes à effectifs réduits ;
- **l'attention et la bienveillance** quotidiennes de la part des enseignants à l'égard de chacun des enfants et de leur famille ;
- **une pédagogie classique, éprouvée**, s'appuyant sur le postulat que tous les enfants peuvent réussir : le rôle des enseignants est de transmettre des connaissances afin de guider les élèves dans cette voie de la réussite et de l'épanouissement personnel ;
- **le désir de prendre le temps de laisser les enfants grandir**, en respectant leur rythme, celui des saisons et du calendrier liturgique, et en admirant la beauté du monde qui nous entoure ;
- **La maîtrise de l'usage des téléphones portables (de tous types), tablettes, montres connectées et tout objet numérique :**

L'établissement les interdit dans ses murs et demande aux parents de s'engager par la signature de cette charte :

- à ne pas fournir à leurs enfants de smartphone ni tout moyen connecté,
- à ne pas leur en donner l'accès sans la présence d'un adulte.

Cet engagement est très important pour la coopération entre La Providence et les Parents, la cohérence avec les valeurs de notre école, la qualité de l'enseignement visé et l'équilibre entre les élèves. Une sensibilisation des élèves et des parents sera, autant que possible, proposée dans l'année scolaire par l'établissement.

- **l'organisation des élèves « en équipe »** favorisant l'autonomie des plus petits et le sens de la responsabilité des plus grands.
- **Le souci d'enraciner les élèves dans leur culture** et de leur transmettre l'amour de leur pays.

En retour, les familles s'engagent à collaborer étroitement avec l'équipe enseignante :

- en suivant attentivement le travail scolaire de leur enfant,
- en adhérant aux valeurs de l'école et au projet pédagogique,
- en participant activement comme bénévoles aux diverses tâches indispensables au fonctionnement de l'école.